

JOURNAL DE LYON

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 34

ÉDITION DU MATIN

Bureaux de VENTE: rue Centrale, 34

La rédaction ne répond pas des articles communiqués et ne se charge pas de les renvoyer. — Toute lettre non affranchie ou insuffisamment affranchie sera rigoureusement refusée.

Rédacteur en chef:
A. SCHNÉEGANS
Ancien député du Bas-Rhin.

ANNONCES ANGLAISES
30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Ville de Lyon: 9 fr. Six mois: 18 fr. Un an: 36 fr.
Département du Rhône: 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.
Autres départements: 12 fr. — 23 fr. — 46 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.
Les Abonnements partent au 1^{er} et du 16 de chaque mois.

ADMINISTRATION ET BUREAUX
A LYON
41, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 41

Gérant:
C. THÉNÉSY
Imprimeur de r. St-Jacq, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

NOUVELLES DU JOUR

5 août.

Le manifeste de la gauche républicaine, dont nous avons reproduit le texte hier, est apprécié aujourd'hui par un grand nombre de journaux de Paris.

Notons pourtant que la République française ignore complètement ce document, et qu'elle ne le mentionne pas dans ses colonnes; M. Gambetta ne l'a point signé, et ses amis de la gauche radicale se sont abstenus comme lui. Par contre, une grande partie du centre gauche figure avec les membres de la gauche républicaine parmi les signataires du manifeste.

Les journaux républicains modérés, comme le Temps, l'Opinion nationale, le Soir, approuvent la pensée qui a guidé les membres de ce parti.

Le Soir, organe du centre gauche, déclare qu'il ne s'écartera pas de sa ligne en approuvant dans son esprit et dans sa forme ce compte-rendu des travaux d'un groupe qui n'est pourtant pas lesien. Il ajoute que « ce manifeste ne dit pas un mot de l'annexion, et s'exprime avec autant de convenance que de modération sur la dissolution de l'Assemblée; il se borne à exposer sa conduite, à constater qu'il a mis toute son ambition à ne faire naître aucun conflit et à aider le président de la République à mener à bien la libération du territoire. »

Comme le centre gauche, la gauche estime que le pacte de Bordeaux a fait son temps, qu'il est mort, mort et enterré, et que ses exhumations intermittentes sont des jeux d'optique parlementaire à ranger à côté des spectacles du prestidigitateur Robin.

Le Temps, dans un autre groupe, n'est pas moins explicite. Il dit que le manifeste trace un tableau très-vrai de la situation de la France, des progrès que nous avons faits depuis un an; qu'il constate avec raison la sagesse de la gauche républicaine.

Le Temps ajoute qu'un autre point du manifeste qu'il a signalé, c'est celui qui répudie implicitement toute tentative de campagne en faveur de la dissolution immédiate, en reconnaissant que la mission de la Chambre n'est pas terminée, et qu'il lui reste encore à voter le budget, à compléter les lois organiques de l'armée et à achever ainsi la réorganisation matérielle de la France dans la mesure de nos conditions présentes; quand l'Assemblée aura terminé cette besogne nécessaire, nous serons bien près, dit l'espérer, de la libération définitive du territoire, et toute controverse sur la question de la dissolution deviendra par cela même sans objet.

Notre Courrier de Paris revient de son côté sur l'impression que ce document a produite à Paris. Nous y renvoyons nos lecteurs.

La démission de M. Kératry, préfet des Bouches-du-Rhône, inspire d'amères réflexions à un certain nombre de journaux. Elle provoque en même temps de leur part des observations très-sensées, dont on pourra faire, dans une certaine mesure, son profit à Lyon. On sait quelle est notre opinion sur l'administration de M. de Kératry et nous avons dit hier que le gouvernement nous paraît avoir fait sagement en ne mettant fin à la crise des Bouches-du-Rhône par le remplacement du préfet et non par la dissolution du conseil général. Les journaux qui sont les plus hostiles à ce conseil général le reconnaissent en partie eux-mêmes. Ainsi le Monteur constate que dissoudre les corps électifs n'eût amené aucun résultat. Il ajoute aussitôt — (et voit sur qui nous appelons l'attention des « conservateurs » de Marseille qui vont avec déplaisir le départ de M. de Kératry ne font en somme que récolter ce qu'ils avaient semé :

« Si demain, dit le Monteur, il fallait voter pour donner au préfet un conseil général ou un conseil municipal capable de s'entendre avec lui, on verrait de nouveau tous ces honnêtes citoyens qui acclamaient M. de Kératry demeurer chez eux et laisser le champ de bataille électoral aux amis de M. Labadié. »

Encore une fois, à qui la faute ? se demande le Monteur en terminant.

Nous ne relevons ce passage du Monteur et de ses espérances, et lui confia que son intention était de tenter la fortune dans un délai rapide. L'agent de change qui était non seulement un honnête homme, mais un homme habile, comprit à quel personnage il avait affaire.

Il essaya de le dissuader de cette aventure; il lui prouva, pièces en main, combien d'autres avant lui s'étaient perdus dans des spéculations analogues; il lui expliqua d'une façon plus nette le mécanisme de la bourse, et lui démontra que si les chances de gain étaient aussi grandes et aussi certaines, les agents de change ne pourraient suffire à l'empressement du public. Mais le premier défaut de ces conseils excellents était la prudence, le bon sens, la sagesse, et le marquis ne voulait pas entendre de cette oreille-là.

— Que risquez-vous à attendre, lui disait l'agent de change; avant dix années, des placements habiles doubleront votre capital.

A cette perspective de dix années d'attente, Octave ne put s'empêcher de sourire.

— De toutes vos explications, lui dit-il, il résulte ceci, que je m'en vais jouer à pile ou face les derniers sous qui me restent. Peu vous importe le résultat, si j'en accepte dès à présent les conséquences ?

Que répondre à un homme qui prévoyait l'avenir avec un détachement aussi parfait ?

— Vendez votre hôtel; il vaut trois mille livres de rentes, dites-vous ? On vous en donnera bien quarante mille francs qui me mettront à couvert.

Octave accepta le conseil, et conclut un de ces marchés à terme qui sont l'origine des fortunes improvisées. Les valeurs que lui offrit l'agent de change présentaient toutes les garanties désirables, mais le moment était mal choisi. La Bourse travaillait une période de crise dont nul ne pouvait prévoir la fin. Huit jours auparavant, le monde avait été surpris par une baisse invraisemblable; au-

LA FÊTE DES ÉCOLES

La distribution des prix aux élèves des écoles laïques de Lyon a eu lieu hier. On en trouvera le compte-rendu plus loin. Nous ne voulons dire ici que quelques mots de cette solennité, autour de laquelle l'an dernier la municipalité avait réussi à élever un grand bruit et qui, cette année, s'est passée très-tranquillement, comme il convient à ces sortes de fêtes.

A quelque chose la critique est bonne, paraît-il, même lorsqu'elle s'adresse à une administration radicale. On a beaucoup protesté, l'an dernier, contre ceux qui avaient pris la liberté grande de trouver souverainement déplacées les réjouissances ordonnées par notre municipalité, la promenade au parc, avec drapeaux et musique, et les banquets au soleil par trente degrés de chaleur.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un article que le Temps a publié il y a peu de jours. Elles expriment une idée fort juste, sur laquelle on ne saurait trop souvent appeler l'attention des conservateurs. Nous voudrions qu'on la méditât, à Lyon surtout, où l'on parle tant de « politique conservatrice », sans rendre suffisamment compte des nécessités de cette politique.

Voici ces extraits :

Un de nos défauts est de trop souvent nous payer de mots. On abuse en ce moment de ceux de « conservateurs » et de « politique conservatrice », et ceux qui se les appliquent ne paraissent pas moins satisfaits d'eux-mêmes que ne l'était M. Guizot, alors qu'il disait à ses électeurs normands : « Toutes les politiques vous promettent le progrès, la politique conservatrice seule vous le donnera. » Seulement, leur cas est un peu différent. Pour M. Guizot, la politique conservatrice consistait à ne rien faire et à se re-

poser, la situation paraissait plus calme et l'avenir assuré, mais chacun sait que les plus sages prévisions ne sont pas toujours celles que l'événement justifie.

Jouons donc à la hausse, dit Octave, après ce récit peu rassurant; en somme, ne suis-je pas dans la situation de beaucoup d'honnêtes gens de votre connaissance ?

Le marquis conclut, Octave se sentit l'esprit plus libre. Expliquez-moi pourquoi les contradictions de l'âme humaine ! Certes, c'est été lui faire injure que de flétrir d'un soupçon la sincérité de son dévouement; mais gageons que ce même dévouement l'eût trouvé moins enthousiaste sans les émotions, les inquiétudes, les péripéties qui donnaient à son aventure l'attrait d'une fiction romanesque. Chacun connaît le sentiment, mêlé d'angoisse et de plaisir, qui s'empare d'un joueur au moment où la carte levée va retomber sur le tapis. Ici, le jeu pouvait durer un mois, et chaque jour promettait d'amener la même somme d'émotions renouvelées. Octave comparait cette existence active aux années d'ennui qu'il avait vécues jusque-là : quelle fièvre, quel mouvement, quelle joie, pour tout dire en un mot ! Un buveur d'orgueil savourant la première bouteille d'un vin généreux eût à peine éprouvé le même épanouissement.

Par malheur, l'événement ne se chargea point de légitimer ses espérances. Dès le lendemain, une baisse lente mais continue, se déclara sur toutes les valeurs. La situation politique se compliquait à plaisir. Les nouvelles devenaient graves; il était difficile de prévoir une éclaircie. L'agent de change lui proposa de vendre mais Octave, qui perdait plus de vingt mille francs, ne voulait pas s'arrêter en aussi beau chemin. Il acceptait, du reste, la situation en homme d'esprit; et, comme il comptait regagner le tout, il se consolait de ses déceptions en tâchant de s'en moquer lui-même.

— Chaque baisse, songeait-il, me coûte un

On a pourtant compris, semble-t-il, que ces critiques étaient fondées, on, pour le moins, qu'il était opportun d'en tenir compte. Nous nous empressons de le constater et c'est avec un réel plaisir que nous le constatons, le retour à la sagesse et au bon sens étant toujours chose excellente et faite pour être applaudie.

Mais, puisque notre administration municipale a donné cette preuve d'assagissement relatif, pourquoi, nous le demandons, est-elle incapable d'aller jusqu'au bout ? Pourquoi faut-il que, même lorsqu'elle veut bien faire, elle trouve moyen encore, comme hier, de mêler les manifestations politiques les plus fausses et les plus criardes à des fêtes de famille, où l'on ne devrait parler que d'éducation et d'instruction ?

Que vient faire, dans cette distribution des prix, cette quête à profit des dévouements politiques ? A quoi servent les déclamations politiques de M. l'adjoint Vallier ? Ne peut-on donc pas réunir quelques centaines d'enfants dans une cour, sans faire appel aussitôt à la politique ?

Nous ne voulons même pas parler de ce principe singulier et grotesque, en vertu duquel ce sont les élèves eux-mêmes qui ont désigné ceux d'entre eux auxquels on décernerait des prix. Ceci est du domaine d'une pédagogie fantaisiste du plus haut goût démocratique et nous avouons ne rien comprendre absolument à cette façon d'entendre l'éducation. On s'amusera beaucoup dans le camp de l'extrême droite de ce suffrage universel étendu à des bambins de huit ans, et l'on aura parfaitement raison de s'en amuser parce que la chose est burlesque et au rebours du bon sens. Mais, en somme, ceci est inoffensif et n'est que risible.

Ce qui est plus que risible et ce qui jette un jour fâcheux sur toutes ces fêtes, malgré le soin évident que prend la municipalité de rentrer dans les limites de ce qu'elle doit faire, ce sont les manifestations politiques, les quêtes, les discours singuliers, le tout à propos d'une distribution de prix !

Puisque la municipalité a tenu compte des observations que la presse a faites l'an dernier, nous espérons que celles-ci encore porteront leurs fruits. La municipalité a évidemment fait un effort sur elle-même, en réduisant cette année la « fête des écoles » aux proportions modestes et simples que nous lui voyons; et il serait souverainement injuste de ne pas lui en savoir gré. Qu'elle gagne donc encore sur elle, l'année prochaine, d'élaguer de ses programmes toutes ces fanfreluches politiques qui n'ont que faire dans la cour du Palais des Arts, et qui viennent brocher d'une façon extravagante et déplaisante sur une cérémonie, la moins politique et la plus simple de toutes !

Le manifeste de la gauche républicaine est publié par tous les journaux de Paris; il est accompagné de 123 signatures appartenant à la gauche républicaine et au centre gauche; quelques députés de l'Union républicaine ont adhéré, mais les chefs de ce groupe parlementaire se sont abstenus, soit parce que le manifeste ne réclame pas assez nettement, assez immédiatement la dissolution de l'Assemblée, soit par crainte d'écarter les députés d'une nuance plus modérée qui auraient reculé peut-être devant une alliance éclatante avec la gauche radicale.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier la parfaite modération de ce document et le caractère de politique prudente dont il est empreint; certains passages pourraient être plus nets et il faut vraiment un certain effort d'esprit pour reconnaître que la gauche républicaine n'a pas la dissolution qu'après l'évacuation du territoire. L'impression de la plupart des journaux est que la gauche l'a en effet entendue ainsi et dans ce cas la gauche qu'elle est d'accord avec la partie sage, réfléchie de l'opinion publique. La dissolution, avec ces réserves, est d'une évidence nécessaire, non seulement parce que la Chambre est trop divisée pour gouverner le pays, mais encore parce que les éléments réactionnaires qu'elle contient, impuissants pour faire la monarchie, poussent de plus en plus le suffrage universel dans les voies de la république radicale.

C'est demain que M. Thiers part décidément pour Trouville; vous savez qu'il doit habiter le chalet de M. Cordier, député de la Seine-Inférieure; ce chalet est dans une situation charmante; il est bâti non sur la plage, mais sur la côte boisée qui domine la jolie petite cité normande; la vue sur la mer est magnifique. Quant à l'intérieur de l'habitation, on le dit fort bien entendu et surtout très artistiquement meublé. Le président de la République occupera tout le premier étage avec le général de Cissey, M^{re} Thiers et M^{re} Dosne. Il emmène avec lui ses deux officiers d'ordonnance, son secrétaire intime, et huit employés qui n'auront d'autre besogne que d'aller de Trouville à Versailles et de Versailles à Trou-

ville pour assurer les communications entre M. Thiers et ses ministres.

M. Thiers paraît avoir de grands projets de travail; ses domestiques ont déjà amené à Trouville des caisses de livres et des cartes roulées. La présence de M. de Cissey indique assez le genre d'études auquel le président de la République entend se livrer. Naturellement, les Trouvillais sont dans la joie; ils méditent déjà des fêtes, des concerts, des courses, etc., en l'honneur du chef de l'Etat. On prétend même que l'ancienne rue Napoléon va prendre le nom de rue Thiers. Les bagneurs n'ont pas d'opinion politique, et ils acclameront M. Thiers avec le même enthousiasme que M. de Morém.

L'incident de la cour d'assises de Seine-et-Oise auquel j'ai fait allusion hier est parfaitement authentique; il est vrai que sur le vu d'une lettre écrite par un certain nombre de jurés, le président a renvoyé l'affaire Meyer à une autre session. Les jurés qui ont pris cette initiative sans exemple se foudroyent, paraît-il, sur ce que les sentiments qu'ils professent pour M. Jules Favre pourraient influer sur leur verdict. Le président, au lieu d'attendre l'appel de l'affaire et de statuer publiquement sur la demande des jurés, a cru devoir prendre une décision avant l'audience; cette décision a été signifiée hier aux accusés et elle n'a été connue que par MM. Jules Favre et Lachaud qu'au moment où ces messieurs entraient au palais de justice pour endosser leur robe d'avocat. Le président leur a donné rendez-vous pour la fin de l'audience.

L'affaire du curé Hugues, accusé d'attentat à la pudeur, s'étant terminée à 4 heures 1/2, par la condamnation de l'accusé à 10 ans de travaux forcés, M^{re} Jules Favre et M^{re} Lachaud se sont rendus aussitôt dans la chambre du conseil pour voter l'incident.

Ils ont dû protester contre l'attitude des jurés signataires de la lettre et contre les termes mêmes de l'ordonnance du président, lequel n'a pas le droit, suivant ces messieurs, de prononcer le renvoi d'un affaire autrement qu'en audience publique, le ministère public et les défenseurs entendus. Ce renvoi a d'ailleurs pour effet d'aggraver la situation des accusés qui subissent trois mois de détention préventive et après les dix mois qu'ils ont déjà faits. A conséquence, les défenseurs demandent la mise en liberté provisoire des accusés; c'est demain que le président doit statuer sur cette demande.

Je crois devoir vous dire que le commissionnaire Lo trel et la femme Meyer, sa complice, ne me semblent pas dignes d'un bien vil intérêt. L'autre était un très-riche commissionnaire en bestiaux qui avait fait, pendant l'invasion, un commerce colossal, se chiffant par millions et par des centaines de mille francs de bénéfice.

La femme Meyer, qui était à son service, faisait les fonctions d'intermédiaire entre Lo trel et les Prussiens; elle était elle-même Prussienne.

Il est clair que M. Jules Favre est été sagement inspiré en n'acceptant pas un pareil cas; mais la démarche des jurés n'en est pas moins inadmissible. Refuser de siéger parce que les accusés ont des opinions contraires aux vôtres, ou, si l'on est forcé de siéger, condamner un malheureux parce que son défenseur vous déplaît, c'est la compréhension d'une façon quelque peu fantaisiste des devoirs que la société impose aux jurés. Il n'y a pas de raison des lors pour que des jurés républicains ne s'avisent un beau jour de se recuser parce que M^{re} Pissard ou M^{re} Grandperret sont à la barre.

Les actions de M. Stanley remontent; le comte Granville, ministre des affaires étrangères, constate en effet que les dépêches de Livingstone remises par M. Stanley à lord Lyons sont authentiques; restent les deux lettres de Livingstone. Une suprême discussion au sein de la société géographique de Londres est devenue indispensable. Attendez.

On parle de la nomination de Khalil-Pacha, ex-Khalil-Bey, au poste d'ambassadeur de la Porte à Paris. Khalil est très-connu dans le monde parisien par sa grande vie, ses chevaux et ses tableaux. Il faisait courir, jouait gros jeu et achetait les toiles les plus chères. Les amateurs se souviennent encore de la vente de sa galerie. C'est un météore qui va repartir avec un nouvel éclat dans le ciel du high-life.

dir contre tout mouvement. Nos conservateurs d'aujourd'hui réclament, au contraire, rien que pour entrer en fonctions, un changement préalable et radical. Ils s'en défendent, bien un peu pour la forme, mais au fond, ils n'admettent pas que la conservation soit possible sous la république. Ils ressemblent tout à fait, en ce point, aux radicaux, qui n'admettent pas non plus que le progrès soit compatible avec la monarchie.

Des deux côtés, c'est le même préjugé dogmatique, la même erreur dédaigneuse de l'expérience, la même prétention absolue. On ne peut excuser ni chez les uns ni chez les autres cette réprobation préconçue de formes politiques dont il y a de par le monde de bons et de mauvais échantillons. Mais l'erreur des conservateurs est la moins excusable, parce qu'elle implique contradiction. Les radicaux ne peuvent pas être autre chose que ce qu'ils sont, ils vivent de généralités et de principes abstraits, ils sont des hommes de théorie, non d'expérience. Les conservateurs, au contraire, s'ils se comprennent eux-mêmes, s'appuient sur la réalité et prennent leur point de départ dans le fait existant. Tout conservateur qui veut être digne de ce nom, doit aujourd'hui commencer par accepter la république, d'abord parce qu'elle existe, ensuite parce que rien ne l'empêche d'y tenir sa place et d'y exercer son influence; enfin, parce que les précédentes expériences ne sont pas de nature à faire bien augurer de la solidité d'un nouvel établissement monarchique.

Il n'en faudrait certes pas plus, et il faudrait peut-être moins que cela pour rallier à la république les conservateurs anglais les plus dévoués. Croit-on que si, par impossible, la dynastie anglaise s'éteignait tout à coup, les Anglais se mettraient en peine d'en chercher une autre, comme les Espagnols ? Croit-on qu'ils dédaigneraient leurs garanties politiques et sociales pour détruites, et l'Angleterre pour perdue, faute d'un prince ou d'une princesse à mettre sur le trône ? Non, ils sauront se plier aux circonstances pour les dominer. Les influences conservatrices ne réclameraient pas, pour agir, le rétablissement préalable de la monarchie; elles continueraient à tenir leur place, à peser de leur poids, et elles emporteraient la balance, comme précédemment, chaque fois qu'elles auraient l'opinion publique de leur côté. Aucun conservateur anglais ne poserait un principe que la république est un régime impossible.

COURRIER DE PARIS

Paris, 4 août.

Le manifeste de la gauche républicaine est publié par tous les journaux de Paris; il est accompagné de 123 signatures appartenant à la gauche républicaine et au centre gauche; quelques députés de l'Union républicaine ont adhéré, mais les chefs de ce groupe parlementaire se sont abstenus, soit parce que le manifeste ne réclame pas assez nettement, assez immédiatement la dissolution de l'Assemblée, soit par crainte d'écarter les députés d'une nuance plus modérée qui auraient reculé peut-être devant une alliance éclatante avec la gauche radicale.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier la parfaite modération de ce document et le caractère de politique prudente dont il est empreint; certains passages pourraient être plus nets et il faut vraiment un certain effort d'esprit pour reconnaître que la gauche républicaine n'a pas la dissolution qu'après l'évacuation du territoire. L'impression de la plupart des journaux est que la gauche l'a en effet entendue ainsi et dans ce cas la gauche qu'elle est d'accord avec la partie sage, réfléchie de l'opinion publique. La dissolution, avec ces réserves, est d'une évidence nécessaire, non seulement parce que la Chambre est trop divisée pour gouverner le pays, mais encore parce que les éléments réactionnaires qu'elle contient, impuissants pour faire la monarchie, poussent de plus en plus le suffrage universel dans les voies de la république radicale.

C'est demain que M. Thiers part décidément pour Trouville; vous savez qu'il doit habiter le chalet de M. Cordier, député de la Seine-Inférieure; ce chalet est dans une situation charmante; il est bâti non sur la plage, mais sur la côte boisée qui domine la jolie petite cité normande; la vue sur la mer est magnifique. Quant à l'intérieur de l'habitation, on le dit fort bien entendu et surtout très artistiquement meublé. Le président de la République occupera tout le premier étage avec le général de Cissey, M^{re} Thiers et M^{re} Dosne. Il emmène avec lui ses deux officiers d'ordonnance, son secrétaire intime, et huit employés qui n'auront d'autre besogne que d'aller de Trouville à Versailles et de Versailles à Trou-

ville pour assurer les communications entre M. Thiers et ses ministres.

M. Thiers paraît avoir de grands projets de travail; ses domestiques ont déjà amené à Trouville des caisses de livres et des cartes roulées. La présence de M. de Cissey indique assez le genre d'études auquel le président de la République entend se livrer. Naturellement, les Trouvillais sont dans la joie; ils méditent déjà des fêtes, des concerts, des courses, etc., en l'honneur du chef de l'Etat. On prétend même que l'ancienne rue Napoléon va prendre le nom de rue Thiers. Les bagneurs n'ont pas d'opinion politique, et ils acclameront M. Thiers avec le même enthousiasme que M. de Morém.

L'incident de la cour d'assises de Seine-et-Oise auquel j'ai fait allusion hier est parfaitement authentique; il est vrai que sur le vu d'une lettre écrite par un certain nombre de jurés, le président a renvoyé l'affaire Meyer à une autre session. Les jurés qui ont pris cette initiative sans exemple se foudroyent, paraît-il, sur ce que les sentiments qu'ils professent pour M. Jules Favre pourraient influer sur leur verdict. Le président, au lieu d'attendre l'appel de l'affaire et de statuer publiquement sur la demande des jurés, a cru devoir prendre une décision avant l'audience; cette décision a été signifiée hier aux accusés et elle n'a été connue que par MM. Jules Favre et Lachaud qu'au moment où ces messieurs entraient au palais de justice pour endosser leur robe d'avocat. Le président leur a donné rendez-vous pour la fin de l'audience.

L'affaire du curé Hugues, accusé d'attentat à la pudeur, s'étant terminée à 4 heures 1/2, par la condamnation de l'accusé à 10 ans de travaux forcés, M^{re} Jules Favre et M^{re} Lachaud se sont rendus aussitôt dans la chambre du conseil pour voter l'incident.

Ils ont dû protester contre l'attitude des jurés signataires de la lettre et contre les termes mêmes de l'ordonnance du président, lequel n'a pas le droit, suivant ces messieurs, de prononcer le renvoi d'un affaire autrement qu'en audience publique, le ministère public et les défenseurs entendus. Ce renvoi a d'ailleurs pour effet d'aggraver la situation des accusés qui subissent trois mois de détention préventive et après les dix mois qu'ils ont déjà faits. A conséquence, les défenseurs demandent la mise en liberté provisoire des accusés; c'est demain que le président doit statuer sur cette demande.

Je crois devoir vous dire que le commissionnaire Lo trel et la femme Meyer, sa complice, ne me semblent pas dignes d'un bien vil intérêt. L'autre était un très-riche commissionnaire en bestiaux qui avait fait, pendant l'invasion, un commerce colossal, se chiffant par millions et par des centaines de mille francs de bénéfice.

La femme Meyer, qui était à son service, faisait les fonctions d'intermédiaire entre Lo trel et les Prussiens; elle était elle-même Prussienne.

Il est clair que M. Jules Favre est été sagement inspiré en n'acceptant pas un pareil cas; mais la démarche des jurés n'en est pas moins inadmissible. Refuser de siéger parce que les accusés ont des opinions contraires aux vôtres, ou, si l'on est forcé de siéger, condamner un malheureux parce que son défenseur vous déplaît, c'est la compréhension d'une façon quelque peu fantaisiste des devoirs que la société impose aux jurés. Il n'y a pas de raison des lors pour que des jurés républicains ne s'avisent un beau jour de se recuser parce que M^{re} Pissard ou M^{re} Grandperret sont à la barre.

Les actions de M. Stanley remontent; le comte Granville, ministre des affaires étrangères, constate en effet que les dépêches de Livingstone remises par M. Stanley à lord Lyons sont authentiques; restent les deux lettres de Livingstone. Une suprême discussion au sein de la société géographique de Londres est devenue indispensable. Attendez.

On parle de la nomination de Khalil-Pacha, ex-Khalil-Bey, au poste d'ambassadeur de la Porte à Paris. Khalil est très-connu dans le monde parisien par sa grande vie, ses chevaux et ses tableaux. Il faisait courir, jouait gros jeu et achetait les toiles les plus chères. Les amateurs se souviennent encore de la vente de sa galerie. C'est un météore qui va repartir avec un nouvel éclat dans le ciel du high-life.

La répartition de l'emprunt.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

Le Journal officiel adresse un premier avis aux souscripteurs de l'emprunt; il détermine approximativement la réduction proportionnelle que les souscriptions auront à subir :

Le travail considérable et minutieux exigé par la répartition ne permettra pas avant quelques jours encore de publier le chiffre mathématiquement et rigoureusement exact de la réduction proportionnelle applicable à toutes les quotités de souscription.

Mais il est dès à présent possible de faire connaître d'une manière certaine que l'attribution proportionnelle ne sera ni inférieure à 7 1/2 pour cent, ni supérieure à 8 pour cent.

On sait qu'un ordre émané du ministère des finances a autorisé les trésoriers-payeurs généraux à rembourser les 6/7 de leurs versements aux souscripteurs de 5,000 fr. de rentes et au-dessus.

NOUVELLES ET BRUITS

Par suite du nouvel emprunt, le capital nominal de la dette française atteint presque 22 milliards 750 millions, savoir :

- 1° 15 milliards 800 millions (chiffres ronds) pour la dette consolidée dont le service figure au budget de 1873;
- 2° 4 milliards 200 millions, montant du nouvel emprunt nominal;
- 3° 25 millions pour l'emprunt Morgan;
- 4° 2 milliards et demi pour la dette à la Banque et la dette flottante.

Les 15 milliards 800 millions (chiffres ronds) de la dette consolidée dont le service figure au budget de 1873, se répartissent ainsi :

- 2 milliards 777 millions et demi de rente 5 0/0;
- 832 millions et demi de rente 4 1/2 0/0;
- 11 millions de rente 3 0/0.

Les 2 milliards et demi pour la dette à la Banque et la dette flottante comprennent :

- 1,360 millions dus à la Banque;
- 707 millions de découvert budgétaire;
- et 355 millions formant le capital des lignes de l'Est cédées à la Prusse.

Avec le nouvel emprunt, le capital nominal de la dette 5 0/0 s'élève presque à 7 milliards, et le service des intérêts de cette dette (350 millions) est presque égal à celui de la rente 3 0/0 (365 millions).

On parle de fêtes qui seront données, pendant le séjour de M. Thiers, par la municipalité de Trouville et l'administration des bains. Ces fêtes seront des fêtes de charité. Il s'agit de trois jours de concerts, de courses, au bénéfice des orphelins de la guerre.

Un comité, composé de M^{re} Thiers, M^{re} Mahon, M^{re} Dosne et la duchesse de Galliera, prépare le programme de ces fêtes, qui coïncideront avec l'exposition d'horticulture de Trouville.

C'est le 16, le 17 et le 18 août 1872 qu'elles auront lieu.

Pendant les vacances de l'Assemblée, M. Jules Simon se rendra, assure Paris-Journal, à Trouville, pour passer quelques jours auprès du président de la République.

Samedi matin, un homme de 60 ans environ se présenta à la présidence pour parler à M. Thiers. Ses allures paraissaient équivoques, on le conduisit devant un fonctionnaire auquel il dit : « Je suis le petit comte de Paris; je viens pour m'entendre avec M. Thiers sur les moyens de sauver le pays. »

Édifié sur son état mental, on le fit conduire au dépôt de la préfecture de police, pour être dirigé sur une maison d'aliénés.

L'année 1872 fera époque en France dans les fastes des années d'abondance.

Voici, d'après la Liberté, des chiffres approximatifs dont nous lui laissons la responsabilité, et que du reste elle garantit à l'abri de toute exagération :

« La récolte en blé de l'année 1872 est évaluée en ce moment en France à 35,900,000 hectolitres, représentant un capital de 1 milliard 500 millions. Elle est d'un tiers supérieure à la moyenne des dix années précédentes, le médecin, n'ayant rien à perdre, s'adresse parfois à ces remèdes héroïques qui ne font pas attendre leur réponse. »

La réponse ne fut pas aussi rapide que Maxime l'espérait. Une période d'apaisement suivit les orages des jours précédents. La hausse, quoique de peu d'importance, pouvait autoriser un semblant d'espoir, et Maxime qui apportait à cette entreprise toutes les ferveurs enthousiastes de l'amitié s'efforçait de rassurer Octave. Le marquis, entièrement désabusé, souriait tristement.

« J'aimerais mieux cent fois, disait-il, une certitude douloureuse que ces doutes qui usent peu à peu les ressorts de l'âme. »

Cependant le terme approchait. Vers la fin de la semaine, Maxime alla trouver Octave et l'avertit qu'on attendait d'un moment à l'autre une dépêche de Londres qui devait être d'une importance capitale.

« Vers trois heures nous saurons à quoi nous en tenir. Il est naturel que tu tiennes à assister au dénouement. Viens-tu ? »

« Non, mon ami, lui répondit Octave. Si l'on s'agitait que de ma fortune, je marcherais au supplice en souriant et je m'engagerais à la suivre, sans faiblir, jusqu'à sa dernière demeure; mais je n'ai plus de force morale, je viens à songer à Madeleine... »

« Je prévoyais la réponse. J'irai donc sans toi. Adieu, à trois heures ! »

« A trois heures ! répéta Octave. »

Il se sortit de la main. Maxime sorti.

Lorsque le marquis se trouva seul, il ouvrit la fenêtre et se mit à regarder l'horizon. Des gros nuages, d'un gris de fer teint de violet, passaient lentement au-dessus de sa tête, si rapprochés qu'ils sembla

dentes, qui ne dépassait pas 24 millions d'hectolitres.

« Jusqu'à notre récolte ne nous suffisait pas, nous étions obligés chaque année d'avoir recours à l'importation étrangère. Nous tirions nos blés de la Mer-Noire, et comme nous n'avons pu de commerce avec ces contrées, force nous était de payer en bon ou en somme représentant annuellement de 450 à 500 millions de francs. Cette année, nous nous sommes suffrants et au-delà. C'est donc 500 millions de numéraire qui ne sortent pas de France, et Dieu sait si nous en avons besoin ! Ces 500 millions sont de plus un bénéfice tout à fait inespéré.

« Les chiffres que nous donnons ne visent absolument que la récolte en blé ; on peut juger des autres par celle-ci. »

Une erreur s'est glissée dans la publication officielle de la décision relative à la composition du conseil supérieur de la guerre.

Ce conseil comprend un conseiller-maire de la cour des comptes.

Depuis le 1^{er} août, les congés ont commencé dans les administrations publiques. Ils sont d'un mois en moyenne.

En a obtenu au moins des employés, dit-on, un sixième.

D'après le *Paris-Journal*, les examens pour l'auditorat au conseil d'Etat auront lieu dans le courant du mois de septembre.

D'après un journal du matin, du 1^{er} au 31 juillet, 1,300 réfractaires ont été arrêtés dans le département de la Seine. Le nombre des individus recherchés s'élève à 4,300.

Le général de Ladmiraal, gouverneur de Paris, vient de prendre un ordre du jour relatif aux agresseurs dont les militaires de tous grades sont victimes. Cet ordre du jour sera prochainement inséré dans le *Journal officiel*. Il est, dit le *Constitutionnel*, très-vigoureux, et donne acte que les conseils de guerre de Paris ont condamné trente personnes accusées d'avoir commis ces agressions, et qu'il y a encore soixante prévenus.

Malgré le démenti du *Bien public*, le *Journal des Débats* et le *Rappel* affirment que le général Chanzy est nommé au commandement d'un corps d'armée à Tours, et le général Ducrot à Bourges. Ces corps comprendraient chacun cinquante mille hommes.

Suivant le *Rappel*, le commandement de Tours aurait été offert au général Trochu, qui l'aurait refusé.

L'Académie des Beaux-Arts a décerné avant-hier les grands prix de Rome aux élèves d'architecture.

Voici les noms des lauréats : Premier grand prix : M. Bernier (Stanislas-Louis), né à Paris le 21 février 1845, élève de M. Daubigny.

Premier second grand prix : M. Scellier (Louis-Henri-Georges), né à Neudon (Seine-et-Oise), le 13 septembre 1844, élève de M. Bas et de M. Guérin.

2^e second grand prix : M. Barth (Jules-Clément), né à Schiltigheim (Alsace), le 17 août 1844, élève de MM. André et Courcier.

M. Henri d'André vient de mourir à Bony-Saint-Audeon. Il n'était âgé que de quarante-quatre ans.

M. d'André a écrit dans la *Revue de l'Instruction publique*, dans la *Revue française*, à la *Presse* et à la *Liberté*.

Il publia, en outre, plusieurs volumes, dont voici les principaux titres :

La vie de Jeanne d'Arc, *Procès d'outre-tombe*, *Joseph Lissieu*, *Histoire de Pierre Terrail*, *Chevalier de Bayard*, etc.

M. Charles Monselet se fait libraire. Il s'associe avec M. Bachelin-Lefebvre, et tous deux vont ouvrir une boutique sur le boulevard des Italiens.

M^{me} George Sand est actuellement à Cahors où elle prépare, dit-on, la publication de plusieurs ouvrages nouveaux.

Le mariage depuis si longtemps annoncé de M^{lle} Christine Nilsson, la célèbre cantatrice, avec M. Auguste Rouzeau, a eu lieu dernièrement à Londres, à Westminster Abbey.

La princesse de Galles a tenu à prouver son admiration à M^{lle} Nilsson en lui offrant un collier de perles et de diamants.

M. le comte de Sade, le représentant de la patrie de la célèbre cantatrice, était l'un des témoins de la mariée. L'animal Rosse était le témoin de M. Rouzeau.

La promesse de ce mariage fut faite il y a dix ans, lorsque M^{lle} Nilsson n'était pas encore l'objet de l'admiration universelle. On ne pouvait pas en dire autant à l'époque ; on n'avait point eu l'occasion d'apprécier la parfaite beauté, l'exquise délicatesse, les qualités de cœur et d'esprit de M^{lle} Nilsson. Elle était obscure.

Lorsque M. Rouzeau lui demanda alors sa main, elle répondit :

« Pas encore, lorsque je serai riche et célèbre. » Riche et célèbre aujourd'hui, elle tient sa promesse.

Chacun connaît la vie étonnante de M^{lle} Nilsson. Fille d'un pauvre paysan de Suède, elle allait, toute jeune, chanter sur son violon dans les foires et marchés. Dans une fête, à Langby, un magistrat, M. Thorsheim, remarqua son talent, la prit avec lui et lui fit commencer des études musicales sérieuses. Une célèbre cantatrice, M^{lle} Valerius, l'ayant entendue, voulut elle-même instruire la jeune élève.

Après un court séjour à Stockholm, elle vint à Paris, où elle fut reçue chez M^{me} de Villot. Le professeur Wartel fut son dernier maître.

En 1864, elle débuta au Théâtre-Lyrique dans la *Traviata*, puis elle parut dans la *Fille enchantée*, dans *Martha*, *Du Juan*, *Sardanapale*, etc. Enfin, elle couronna ses brillantes succès à l'Opéra, dans *Faust* et *Hamlet*.

Depuis ce temps, la célèbre cantatrice s'est fait applaudir sur tous les théâtres du monde. Aux Etats-Unis, en Russie, en Angleterre, partout elle a été l'objet de magnifiques ovations.

Le maire de Marseille est parti pour Paris.

Samedi, devant le tribunal correctionnel de Marseille, est venu le procès en diffamation intenté par M. de Kératy. Le tribunal était présidé par M. Mouglin de Roquefort.

M. Crimanielli a présenté la défense du journal et a plaidé l'innocence du tribunal.

M. Maille, substitut du procureur de la République, a combattu ces conclusions.

L'affaire a été renvoyée à aujourd'hui lundi matin.

Un libraire de Nantes avait affiché sur sa devanture des dissertations politiques en l'honneur du parti légitimiste. L'un d'eux représentait, sous le titre : *l'Œuvre de l'avenir*, le comte de Chambord en costume de roi de France.

Une manifestation hostile s'est produite de-

vant la boutique de ce libraire, qui a dû enlever le dessin, cause de tout ce bruit.

La foule s'est assemblée, vers huit heures du soir, au carrefour Casserie, devant la devanture fermée du magasin, qui a été couverte en un instant d'inscriptions offensives faites à la craie et de petits papiers collés avec des pains à cacheter. On distinguait surtout ces mots : A bas Chambord ! Vive la France ! Vive la République !

On lit dans le *Propagateur de Lille* qu'une demi-douzaine d'arrestations nouvelles ont été opérées parmi les grévistes les plus compromis dans les environs de Denain et d'Aniches.

Le travail a repris partout dans le Nord et le Pas-de-Calais et le calme le plus complet règne dans ces départements.

Un accident de chemin de fer a eu lieu, samedi matin, à Clifton, à quatre milles de Manchester.

Le bruit couru qu'il y a eu huit morts et un grand nombre de blessés.

L'empereur Guillaume, avec une nombreuse suite, est arrivé à Wels, à une heure et demie. Il a été reçu à la gare par l'archiduc Charles-Louis.

L'empereur, accompagné de l'archiduc, s'est remis aussitôt en route pour Salzbourg, où il est arrivé à 4 heures 45, le 3 août.

Le 4, l'empereur d'Autriche rendra visite au prince royal de Prusse à Berchtesgaden, et partira lundi pour Gastein.

Toujours la moralité prussienne, chapitre inépuisable.

Le directeur d'une compagnie de constructeurs, fondée à Berlin pour venir en aide aux malheureux habitants de la ville qui sont sans abri, vient de disparaître en emportant avec lui près de 64 mille thalers qui se trouvaient dans sa caisse.

Si l'Allemagne continue, la frontière de Belgique sera bien vite discréditée.

Débordement de la Garonne.

Nous empruntons au *Messenger de Toulouse* les détails dramatiques qui suivent sur le débordement de la Garonne :

A la suite des pluies tombées pendant les nuits des 30 et 31 juillet, les eaux de la Garonne ont grossi dans des proportions telles que le niveau s'est élevé en quelques heures à 1 mètres au-dessus de l'étiage.

Dès sept heures du soir, les chemins de halage du quai de Tournis, de la Daurade et de Saint-Pierre, la prairie des Filles et le quartier du Port-Garaud étaient inondés par les flots limoneux, charriant des pièces de bois, des meubles, des ustensiles de cuisine. Le câble en fil de fer de l'écluse de navigation de Raynaud se rompit, et plusieurs barques furent emportées.

Pendant que les travailleurs amaraient solidement l'établissement Raynaud au moyen de cordes introduites dans le mur de soutènement du quai, l'élément furieux enlevait le plancher, l'avant et l'arrière de l'école municipale Artigaud, où par bonheur personne ne se trouvait. Cette belle école est aujourd'hui détruite.

La destruction de ces bâtiments, rapidement propagée en ville, avait attiré plus de deux mille personnes sur le pont et les quais. La foule complaisante avec l'inondation du fleuve déborder, dont les vagues mugissantes augmentaient sans cesse et franchissaient déjà les limites des deux arches extrêmes.

Vers minuit, un craquement terrible se faisait entendre. Les câbles d'amarres des bûches Gignoux venant de se briser, et le bateau s'est avancé à la dérive, emportant cinq personnes : M. Gignoux fils, M. Condany et sa femme ; les sieurs Balzac et Segalla, garçons de bains.

Un cri d'horreur s'éleva de la foule massée sur le pont ; des cris de détresse lui répondirent du bateau ; mais l'heure avancée, l'obscurité de la nuit et la rapidité du courant empêchant les témoins de secours de secourir les naufragés.

Mille personnes coururent sur les quais, suivant des yeux la barque perdue. On voyait des femmes éplorées, parentes ou amies de la famille Gignoux se frappant le front en poussant des sanglots ; mais tout espoir était vain : les bûches Gignoux allaient franchir la chaussée du Bazacle.

A minuit, la catastrophe se produisit, peu d'instants avant la chute, on vit des corps courir sur le pont du bateau, devant les bûches ; une femme, M^{me} Condany, s'était agenouillée près du fanal d'avant et implorait le secours du ciel.

Quelques secondes après, on entendit de la rive un grand cri, d'affreux craquements, puis rien ! Le bateau s'était abîmé dans la chaussée.

On juge de l'effroi des nombreux témoins de cette scène déchirante : sans paroles de temps, cent personnes dévouées voulurent aux Amidiens, dans l'espoir de sauver quelques victimes.

M. le préfet, M. le commissaire central, prirent une barque et, au péril de leur vie, cherchèrent à organiser les secours. Les pompiers, un détachement de chasseurs à pied, accourus en hâte, travaillèrent à la lueur des torches ; mais il ne fut possible que de recueillir quelques épaves, et vers une heure du matin, les troupes rentrèrent, découragées par l'insuccès.

Hier matin, on apprenait que des pêcheurs de saule avaient recueilli deux personnes au pont de Blagnac : M. Condany et sa femme, égarées par le pont du bateau, naufragé ainsi, il avait pu gagner la rive peu de temps après la rupture du câble. Les deux domestiques manquant à l'appel et, à l'heure où nous écrivons, il n'a été impossible d'avoir de leurs nouvelles. Il est malheureusement probable que ces deux infortunés ont trouvé la mort dans les flots.

Hier soir, le niveau de la Garonne a considérablement baissé. La prairie des Filles émerge complètement et les trottoirs des quais, couverts de limon, commencent à se dégager. Tout fait espérer que le fleuve rentrera bientôt dans son lit et que la population toulousaine n'aura pas à déplorer de nouveaux désastres.

Le beau pont en maçonnerie nouvellement construit à Portet, a été emporté hier par la violence des eaux.

Il ne reste de ce pont que la fondation des piles. Nous apprenons à la dernière heure que les planches de Mongiscard sont complètement emportées.

LETTRE DE LORD GRANVILLE

A PROPOS DE LA CORRESPONDANCE DE LIVINGSTONE

Il est maintenant avéré et absolument hors de doute que M. Stanley a en sa possession des manuscrits de la main même de Livingstone. Les deux documents que nous publions plus loin ne laissent plus le moindre doute à ce sujet.

On remarquera toutefois que l'authenticité des lettres récemment publiées dans le *News-Paper Herald*, sous la signature de Livingstone reste toujours à prouver.

Lord Granville a adressé la lettre suivante à M. Stanley :

Monsieur,

Je ne saisis pas, avant que vous m'en eussiez parlé, qu'il y eût dans le public le moindre doute sur l'authenticité des dépêches du docteur Livingstone, que vous avez remises à vos Lyons le 31 juillet. Mais à la suite de ce que vous lui avez dit, j'ai fait une enquête sur ce sujet, et je trouve que M. Hammond, le sous-secrétaire du Foreign-Office, et M. Wylie, chef du *Consular and Slave-trade Department*, n'ont pas le moindre doute sur l'authenticité des lettres que lord Lyons leur a remises et qui sont actuellement sous presse.

Je ne puis laisser échapper l'occasion de vous exprimer mon admiration pour les qualités qui vous ont permis d'atteindre le but de vos efforts et d'arriver à un résultat qui a été acclamé avec

tant d'enthousiasme aux Etats-Unis et en Angleterre.

Je suis, monsieur, votre obéissant,

GRANVILLE.

L'accusé de réception adressé à M. Stanley, de la part de M. le comte Granville, est ainsi conçu :

Forcing-Office, le 1^{er} août.

Je suis chargé par le comte Granville de vous donner avis de la réception d'un paquet contenant des lettres et des dépêches du docteur Livingstone que vous avez eu l'obligeance de remettre à l'ambassadeur de Sa Majesté à Paris, pour être transmis à ce département, et je m'empresse de vous communiquer les remerciements de S. S. pour le soin que vous avez pris de vous charger de ces documents intéressants.

Je suis, etc.

Le fils aîné du Dr Livingstone a remis à M. Stanley l'attestation suivante :

Londres, 2 août.

M. Henry Stanley m'a remis aujourd'hui le journal du docteur Livingstone, mon père, cacheté et signé par mon père : le transport de ce message et les efforts que M. Stanley a faits pour découvrir le docteur Livingstone nous commandent une vive reconnaissance.

Nous n'avons pas la moindre raison de croire que ces dépêches ne soient pas le journal de mon père, et je certifie que les lettres que M. Stanley nous a remises sont indubitablement des lettres de mon père.

TOIN S. LIVINGSTONE.

Voici enfin quelques passages extraits du *Morning-Post* et qui sont de nature à jeter quelque clarté sur cette curieuse affaire :

L'arrivée de M. Stanley, dit le *Morning-Post*, à Londres, fera sans aucun doute cesser l'état d'incertitude où se trouve la Société royale de géographie, à l'égard des relations réelles du docteur dans les six dernières années. Il faut se souvenir que M. Stanley s'est engagé solennellement, en 1871, devant la Société, de remettre personnellement ses lettres à leurs adresses respectives, ou à les confier, de sa propre main, à la poste de Londres. M. Stanley, ayant été retenu à Paris pendant la semaine dernière, il lui a été impossible d'effectuer l'une ou l'autre partie de sa promesse. De là vient que le Foreign-Office ni la Société de géographie n'ont reçu jusqu'à présent aucune communication de l'illustre voyageur. A part ce motif de retard, il ne faut pas oublier que le ministre anglais ni même les membres de la Société de géographie n'ont aucun titre à recevoir les premières communications du docteur Livingstone. Celui-ci a reconnu le droit supérieur de l'homme qui a organisé l'expédition qui est allée à sa recherche, et il a dû s'entendre facilement avec M. Stanley pour que les premières de ses lettres puissent être adressées par lui-même à M. Gordon Bennett, propriétaire du *New-York Herald*. M. Stanley est maintenant en position de mettre un terme à l'impasse avec laquelle les documents de Livingstone sont attendus, et d'acquiescer à sa promesse.

Jusqu'ici on n'a pas reçu au ministère d'autres dépêches que celles du docteur Kirk. Elles ne contiennent que des copies de lettres du docteur Livingstone, dans lesquelles il se plaint de la conduite des gens qui ont été chargés de lui porter des secours dans l'intérieur du pays.

En attendant la publication des détails intéressants, auxquels le public aspire autant que la Société de géographie, on ne peut se défendre de quelque inquiétude à l'égard de la position où se trouve actuellement le docteur Livingstone. On se trouve acquiescer au docteur Livingstone. On a trouvé, cela est vrai, mais il n'est pas certain qu'il ait pu continuer ses recherches avec succès, car il a dû résister à la tentation de retourner en arrière. Après ce qu'il a accompli, il convient pourtant lui-même, et cela se voit dans ses lettres à M. Bennett, qu'il reste beaucoup à faire pour résoudre le problème de la véritable source du Nil.

Un terrible Accident

Un terrible accident vient d'arriver sur un versant du Jungfrau. Nous empruntons au *Journal de Genève* les détails que donne sur ce malheur l'*Indicateur d'Interlaken* d'après une lettre datée de la maison où a été soignée l'une des victimes.

Meyer, dernier, M. Merz, régent à Moos-Alföden, accompagné de M. von Allmen, régent à Truchschellen, et du guide Jean Bischof, se rendait dans le Roththal. A leur départ, leur plan n'était pas complètement arrêté ; le temps devait décider si de là ils iraient à Lauterbrunnen, ou s'ils feraient l'ascension de l'Eigerhorn par le Roththal. En conséquence, ses familles des deux compagnons de M. Merz avaient été prévenues de ne pas les attendre avant deux ou trois jours.

De Truchschellen, ils se mirent en route à une heure du matin ; à trois heures, on les avait encore sur l'Alpe de Stufenstein, et depuis on n'avait plus rien de leur existence.

Dans l'idée qu'ils avaient prolongé leur course ainsi qu'ils en avaient manifesté l'intention, on attendait chaque soir leur retour sans supposer qu'ils eussent été victimes d'un accident.

Le 29 on commença à éprouver de vives inquiétudes, et les craintes augmentèrent lorsqu'arriva un parent de M. Merz qui était à sa recherche parce qu'il lui avait dit de la manière la plus catégorique qu'il serait de retour le vendredi 26.

Enfin, vers le soir, survint une nouvelle que l'un des trois excursionnistes, M. Merz lui-même, avait été trouvé malade et mourant de l'Alpe de Stufenstein, où il avait pu se traîner ; des autres aucune trace.

Aussitôt une battue fut organisée ; 30 à 40 hommes de bonne volonté furent promptement sur pied ; pendant ce temps M. Merz avait été apporté à demi mort d'épuisement et de souffrance.

Nous qu'il eut mangé et repris quelques forces, M. Merz raconta ce qui suit :

« Notre course au Roththal avait heureusement réussi ; mais comme nous sentions nos forces encore épuisées et que le temps était très engagé, nous nous décidâmes à continuer notre marche jusqu'au Roththal-Sattel.

« Nous avions déjà fait les derniers pas vers le col du Roththal, quand nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

« Le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là. Nous nous aperçûmes que le guide Jean Bischof, qui nous accompagnait, n'était plus là.

Une souscription est ouverte dans les bureaux du *Journal de Genève*, en faveur des victimes.

ÉTRANGER

ANGLETERRE.

(Correspondance particulière du *Journal de Lyon*.)

XVIII

Londres, 1^{er} août 1872.

Pour l'Angleterre, juillet est le mois des banquets ; car ici tout finit par un banquet ; sociétés savantes, littéraires, artistiques ; corps politiques, corporations commerciales, tout le monde dîne une fois ou deux par an ensemble, remarquable influence de la cuisine sur les relations humaines.

Le lord-maire de la Cité de Londres, représentant fidèle des vieux principes, est trop attaché à la tradition par emploi et par caractère pour manquer à l'usage consacré. La semaine dernière, le palais officiel du premier magistrat de la Cité réunissait donc sous son toit historique l'élite du monde politique et financier de Londres. Ce banquet annuel du lord-maire est une sorte d'adieu de ce dernier à la haute société dont il a été membre pendant une année et qu'il va quitter bientôt en cédant les insignes de sa charge à son successeur. La carrière éphémère de ce haut magistrat est, en effet, une image de la vie et de ses vicissitudes. Pendant un an, il a le titre de lord ; il préside souverainement à tous les actes civils, militaires et judiciaires de la Cité de Londres. Ses vingt-six quartiers et ses diverses libertés, « *with its twenty-six wards and several liberties* » comme dit la vieille charte du roi Edward VI. Pendant cette année de règne, le lord-maire n'a pas dans la Cité, toutes proportions gardées, moins d'autorité et de pouvoir que la reine elle-même dans son vaste empire.

Au bout de douze mois, le charme cesse magiquement, et le lord-maire d'hier redevient subitement le marchand de lunettes, le fabricant de produits chimiques ou le commissionnaire en denrées coloniales d'il y a un an.

La chute est rapide, mais cependant cela ne manque pas de grandeur. Cela enseigne aux hommes : d'abord que tous les métiers peuvent conduire aux honneurs quand ils sont exercés avec intelligence et honnêteté ; cela rappelle ensuite à tous les citoyens qu'ils sont élus pour remplir une charge, mais que les charges ne sont point faites pour eux.

Revenons au dîner. Parmi les invités du lord-maire se trouvaient M. Gladstone, M. Bruce, M. Goschen, le lord chancelier, divers représentants de l'armée et de la marine, les aînés et les jeunes de la Cité de Londres et un grand nombre de membres des deux chambres du parlement.

Le dîner était servi avec un luxe véritablement britannique dans la vaste et belle salle de la Mansion House. Le centre de la table (surmonté en 200 couverts) était occupé par un miroir en argent de dimensions énormes, représentant une allégorie de la Cité de Londres ; elle s'appuyait sur son fleuve, et ses bras s'étendaient à l'ouest vers l'Industrie et à l'est vers la Science. Les bas-reliefs du piédestal sont sculptés avec une délicatesse admirable. Je n'ai jamais vu une plus splendide pièce d'orfèvrerie.

Les nombreux discours qui ont été prononcés au milieu du dessert ont semblé, en général, inférieurs aux plats recherchés des divers services. Le lord-maire a pris le premier la parole et après quelques mots bien sentis à l'adresse de ses invités, il a proposé le toast à la reine, qui a été aussitôt porté avec enthousiasme, pendant que l'orchestre, caché derrière un mur de fleurs, s'efforçait d'exécuter le *God save the Queen*.

L'Amphitruon a proposé ensuite des toasts aux deux chambres du parlement, à la marine, à l'armée, aux volontaires, au premier ministre et au lord chancelier, le tout dans un style compassé qui sentait terriblement l'étude.

Reconnaissons d'ailleurs que la tâche était quelque peu difficile pour un brave homme qui n'est pas du métier. Le lord-maire actuel est conservateur, et il devait couronner de fleurs ses nobles hôte, qui appartiennent à un parti libéral.

On ne peut ordinairement sortir d'une telle situation qu'en se servant de ces lieux communs et de ces phrases toutes faites qui sont comme le squelette de la plupart des discours officiels. C'est là ce que fit le lord-maire. Il reprécut avec sincérité que les Chambres du parlement étaient une grande institution et qu'il lui répondait avec non moins de conviction que la corporation de Londres était justement célèbre.

M. Gladstone et deux ou trois autres ministres libéraux dirent combien ils félicitaient le conseil de la Cité d'avoir fixé son choix sur un conseil aussi hautement respectable que le présent lord-maire (tous les lords-maires sont à leur tour « hautement respectables »). Notre homme s'efforça de répondre qu'il était obligé de reconnaître que ses trop aimables politiques des qualités adversaires méritaient de premier ordre.

On n'est pas plus régent, comme vous voyez, c'est un de ces banquets politiques où la politique est exclue. Le chancelier parla au nom de la chambre des lords ; M. Bruce au nom des Communes ; M. Goschen répondit au toast porté à la marine, et à cette occasion, il nous a appris que les vaisseaux de la reine Elisabeth coûtaient moins cher à construire que les canonniers américains de la reine Victoria. A la vérité, nous soupçonnons déjà ce fait d'être extraordinaire, avant que le premier lord de l'amirauté ne nous l'eût officiellement révélé.

Enfin le grand homme du jour, M. Gladstone se leva. Quelqu'un lui dit : « Un homme dans sa position ne peut emprunter des lieux communs vulgaires. D'un autre côté, pouvait-il faire l'éloge de son ministère devant son hôte conservateur. L'habile homme trouva la difficulté de la façon la plus habile. Tous, libéraux ou conservateurs, se réjouissent de la heureuse issue du différend anglo-américain à propos de l'*Alabama*.

Il prit donc pour sujet l'histoire de ce différend, depuis le traité de Washington, traitant ainsi le moyen de faire l'éloge de son cabinet, dont l'attitude calme et énergique ne s'est pas un instant démentie, et tout en félicitant les conservateurs d'avoir assuré le succès des négociations par une politique sage, prudente et ferme, il déclara que le speech était un peu court, fut allongé par quelques mots sans portée sur le sujet de la crise industrielle que les grèves font en ce moment subir à l'Angleterre.

M. Gladstone a été de bon goût de finir sur un mot personnel. « Le ministère est vieillissant, a-t-il dit, et comme tel, je ne puis que le louer ; j'ai donc à remercier le ministère d'avoir été si sage. »

J'ai au moins la consolation et la confiance de croire que l'épithète du présent ministère rappellera que ses membres n'ont jamais cessé de travailler avec ardeur et dévouement à la prospérité de leur pays

incursion sur le domaine de la politique, et fait une glorification de la République, qui ne laisse pas que de gêner visiblement quelques invités assis autour de lui.

Son discours, trop sérieux pour des enfants d'aussi bas âge, est néanmoins applaudi vivement.

Un chœur de deux cents élèves des deux sexes, sous la direction de M. Chaulot, est également couvert d'applaudissements.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les jeunes enfants défilent sur l'estrade et font ample moisson de couronnes d'or et de laurier.

La distribution solennelle des prix du lycée de Lyon aura lieu le lundi 12 août, à neuf heures précises.

La distribution des prix aux élèves de l'école nationale des Beaux-Arts de Lyon aura lieu le jeudi 8 avril, au palais Saint-Pierre.

Le train de plaisir, venant de Paris, arrivait hier à onze heures à la gare de Perrache. Il était composé de dix wagons, et contenait environ 400 personnes.

Dans le nombre on remarquait une dame d'un certain âge, majestueuse d'embonpoint et portant fièrement une médaille d'or suspendue à son ruban tricolore.

Elle se nomme M^{me} Janquin et a acquis une certaine notoriété à Paris pendant la Commune par son énergie et son courage elle a empêché la construction de barricades dans son quartier que plus tard elle a disputé aux incendiaries.

Grâce aux affiches, grâce surtout au retard considérable apporté à l'exécution du programme, le grand concert de l'Exposition a fait hier un jour complet.

L'heure réglementaire était 2 heures 1/2 et à 3 heures 1/2 la salle n'était pas encore désignée pour recevoir le public : à quatre heures et quart, seulement, on a pu pénétrer; mais c'était au tour du public à ne plus être disposé, et la salle est restée à peu près vide.

M. Boudin est entré dans une voie déplorable, sur laquelle il n'a que le temps de revenir, s'il ne veut éprouver de pertes sérieuses.

Il est vrai que sa troupe nous a dédommés largement des lenteurs du programme. Mais le nouvel impresario n'est que plus inexcusable d'exposer les artistes à un insuccès, quand il pourrait leur procurer des triomphes.

Qu'il n'oublie pas surtout que le public, qui se montre quelquefois sans gêne avec un directeur, ne pardonne jamais à un directeur d'être sans gêne avec lui.

M^{me} Floriani, ne trouvant probablement pas la salle assez garnie, a refusé de chanter.

En revanche, M. Sauret le violoniste s'est surpassé. Dans la *Danse des Sorcières*, de Paganini, il s'est montré d'une sûreté d'attaque tout à fait remarquable; dans les phrases de chant, il a un style très-large et très-pur; dans les variations, il est très-correct, très-brillant, et surtout — chose rare ! — il ne se laisse pas emporter : en un mot, il peut marcher de pair avec tous nos violonistes célèbres.

Son frère joue fort bien du piano, et aurait joué bien mieux encore, s'il avait eu un *Erard* ou un *Pleyel*.

M^{me} Adèle Monnier nous a montré un *contralto* bien fin, quoique court, et n'a eu que le tort de choisir pour morceau de concert cet éternel air de la *Favolite*, qui ne peut produire d'effet qu'à la scène.

Quant à M. Duchesne, il a racheté hier, et amplement, tout ce que son *spech* de jeudi avait eu de fâcheux. Dans le *Valentin*, de Gounod, puis — si nous ne nous trompons — dans l'air des *Abencérages* (un vieux souvenir du Conservatoire), il a fait preuve d'un goût exquis, d'une méthode très-sûre et tout d'une voix charmante — chaudes et sur sympathiques — auxquelles nous ne sommes plus habitués depuis déjà longtemps.

Allons ! M. Boudin, il y a une revanche à prendre. Du courage, et surtout du savoir-faire !

Pasdeloup était dans la salle. S'il est venu juger, des recettes probables qu'il pourrait faire, il a dû s'en aller édifié.

Hier encore la pluie a failli faire manquer le concert de Bellecour. Nous en eussions été doublement malheureux, car au programme figurait une valse inédite de notre compatriote, M. Pichoz, intitulée *Marguerite*.

Heureusement, à huit heures et demie le ciel s'est radouci pour les auditeurs ordinaires de ces concerts, rassemblés autour du kiosque comme des âmes en peine; la pluie fine qui tombait a cessé et M. Berlier a pu faire commencer.

L'œuvre nouvelle de M. Pichoz est remarquable; nous la mettons même, sans hésitation au-dessus de ce que nous avons jusqu'ici entendu de lui. L'orchestration est extrêmement soignée; l'accompagnement est plein, nourri et original. Les airs sont d'ailleurs fort agréables et parfois les divers instruments se renvoient la phrase de l'un à l'autre de la façon la plus charmante. Nous ne pouvons que féliciter M. Pichoz de cette production nouvelle de son talent.

Néda, la victime du meurtre de la grande-rue de la Guillotière, était dans son genre un personnage saillant.

Ouvrier mécanicien, il avait été nommé président du cercle des ouvriers métallurgistes, d'ailleurs, c'était un membre très-influent de l'Internationale, et l'on se souvient encore de lui avoir vu présider en 1870 plusieurs réunions publiques.

Les opinions exagérées, beaucoup d'aplomb et une certaine intelligence lui avaient acquis la considération de ses pairs sur lesquels il exerçait une grande influence.

Il était âgé de 28 ans.

Un de nos confrères a découvert un arrêté pour le moins original d'un des maires de notre département. Cet arrêté remonte au temps de la guerre.

L'exercice de la chasse était, comme on sait, interdit. Notre maire, outrancièrement, imagina d'ajouter aux interdictions préfectorales et aux peines édictées par la loi la disposition suivante :

Attendu que quiconque est capable de tuer un moineau est par là même aussi capable de tuer un Prussien... tout individu surpris se livrant à l'exercice de la chasse, sera immédiatement envoyé dans les francs-tireurs.

L'histoire a oublié de nous dire combien de défenseurs cet article avait donné à la patrie; mais à un certain point, du vu n'est-il pas instructif ? Il nous donne le mot de la folie comique de l'infatigable aveugle... et aussi de l'héroïsme de bien des gens à cette fatale époque. Pour eux, tuer les Prussiens n'était pas plus difficile que de tuer un moineau !

Faire chaque jour fumer et effleurer de ce sceptre sonore le visage des passants ahuris, voilà un plaisir que se refusent peu M^{me} les cochers et les charretiers.

Le coup de fouet est une sorte de protestation contre le peu d'attention qu'on leur prête, c'est une affirmation de leur existence; cette vibration énergique veut dire au promeneur : « Nous sommes ! Regardez-nous. »

Parfois, la vibration se produit bien sur les joues ou sur les reins de quelque passant inoffensif... qu'importe ? La voiture part au galop et le conducteur en a au moins pour deux heures de ce bon rire qui repose et régénère.

Demandez à Félix P... s'il n'a pas trouvé très-gaie la force qu'il a faite hier à une dame. En arrivant près d'elle, il souleva son fouet, frappa l'air... et la joue de la dame qui poussa un cri. Le coup avait été porté si violemment qu'une boucle d'oreille de la promiseuse a été arrachée et envoyée on ne sait où.

Malgré ce renouvellement un peu trop souvent à notre avis, et il semble que l'on pourrait bien remplacer le fouet dangereux par une arme de moins longue portée.

Le public de la *Châte blanche* est depuis quelques jours revenu aux beaux temps des premières représentations. La pluie et la fraîcheur ont ramené la foule. Au lieu de l'auditoire simplement convenable de la fin de juillet. On a maintenant de nouveau aux galeries des rangs de têtes pressées et le rez-de-chaussée à peu près rempli.

Nous croyons savoir que depuis ces mauvais temps hénis les recettes atteignent 2,000 et quelques cents francs.

Une mise à pied de quinze jours a été infligée au sieur Gollet (Joseph), cocher de la voiture de place n° 27, pour insultes grossières envers un voyageur duquel il voulait exiger un prix plus élevé que celui fixé par le tarif et refusé de le conduire.

SAVOIE. — L'Ordre annonce un voyage de M. Gambetta en Savoie. Le *Courrier des Alpes* confirme cette nouvelle. Il s'agirait, dit-on, de l'inauguration du tombeau de M. Gaitier.

HAUTE SAVOIE. — Les grèves sévissent dans le chef-lieu de ce département.

Les menuisiers ont posé un ultimatum aux patrons. Les charpentiers se sont mis en grève et ont maltraité ceux d'entre eux qui s'étaient accommodés avec leurs patrons. Une grève des cordonniers et d'autres corps d'état est imminente.

Un orage a éclaté dernièrement sur le bassin d'Annecy, pendant lequel sont tombés des grêlons d'une grosseur phénoménale. Il y en avait comme des œufs. L'un pesait 120 grammes, un autre 190.

Le bateau à vapeur qui arrivait à ce moment à eu sa tente crevée par eux. Des tuiles et des ardoises ont été brisées.

Ces grêlons monstrueux étaient formés par une agglomération de tubes de diverses longueurs, les plus longs occupant le centre.

ISÈRE. — Un tour pendable du télégraphe ? Le 28 juillet le prieur du couvent de Chalais près Voreppe (Isère), reçoit une dépêche télégraphique ainsi conçue :

Le père Liger est mort; arrivez à Voreppe demain matin, par le train de trois heures; — Signé Laboré.

Le père Liger est ancien prieur de Chalais. Tout naturel que mort en pays étranger, à Rome, il a dû vouloir être enterré dans sa patrie, dans son ancien couvent ! Le prieur fait creuser une fosse et préparer une chapelle ardente.

Le lendemain, le clergé de Voreppe, les dominicains, récemment de retour à Chalais, les congrégations et une foule nombreuse de fidèles se rendent à la gare pour recevoir le cercueil du père Liger qui a laissé d'excellents souvenirs dans la population. Le char funéraire était devant la gare.

Le train arrive; le père Liger en descend plein de vie et tombe dans les bras de ses amis stupéfaits.

L'employé du télégraphe avait seulement changé deux mots dans la dépêche : *Deux* moi, il avait fait *est* mour.

Tribunal de Police correctionnelle
Présidence de M. MEAURE, juge.

AFFAIRE DE L'ALLIANCE RÉPUBLICAINE
COMITÉ DE LA RUE GRÔLÉE

Audience du lundi 5 août 1872.

L'audience est ouverte à midi 1/4. Le siège du ministère public est occupé par M. Dillie, procureur de la République, assisté de M. Clapier, substitut.

Au banc de la défense sont assis M^{me} Mie, de Périgieux; M^{me} Frémont, de Dijon; M^{me} Caillaud, de Thionville; Guillot, Boussuge et George.

L'huissier fait l'appel des prévenus, qui tous répondent et prennent place dans l'ordre suivant : MM. Bouvard (Charles), instituteur.

Tournois (Antoine), tisseur.

Dollfus (Théodore), employé de commerce.

Daudant (Jean-François), horloger.

Allard (Joseph-Victor), mécanicien.

Labeyrie (Joseph-Marie), tisseur.

Peignaux (Joseph), tisseur.

Coulas (Pierre), tisseur.

Banet (François), tisseur.

Maret (Joseph), instituteur.

Prevost (Joseph), marchand de charbons.

Holland (Joseph-Félix), mécanicien.

Gaudy (Perréol), passementier.

Pique (Antoine), ferblantier.

Bruneau (Pierre), menuisier.

Thomas (Jean-Marie), armurier.

Albert (Joseph-Pierre), cordonnier.

Roux (Barthélemy), employé de commerce.

Champion (Honoré-Isidore).

Blanc (Armand), tisseur.

Roche (Charles), ancien juge de paix.

Blanc (Nicolas), marchand de vins.

Serre (Joseph), tisseur.

Le président rappelle à l'auditoire que toute manifestation est interdite. Il ferait évacuer la salle si le moindre signe d'approbation ou de désapprobation venait à se produire.

Le procureur de la République, comme il en a le droit aux termes de l'article 190 du code d'instruction criminelle, fait l'exposé de l'affaire.

La gravité et la difficulté de la cause l'ont déterminé à user de cette faculté que le ministère public laisse habituellement dormir.

Pour éviter les entrainements de l'improvisation et les défauts de la mémoire, M. le procureur de la République lit l'exposé des faits, dont voici l'analyse :

Au mois de novembre 1871 plusieurs comités, qui s'étaient formés à l'occasion des élec-

tions, continuaient à exister. Le gouvernement s'en préoccupe. Dans certains départements des arrêtés de dissolution furent pris et notifiés par les préfets, dans d'autres on se contenta de communications insérées dans les journaux. C'est ce qui eut lieu dans le département du Rhône.

Le Comité de l'Alliance républicaine répondit à cette communication par une déclaration qui fut publiée le 20 novembre par le *Petit Lyonnais* et la *République républicaine*.

Le Comité se déclarait dissous, mais cette dissolution apparente cachait une transformation en société secrète.

Il y a lieu d'examiner successivement la situation avant et après le 13 novembre 1871, jour de la communication préfectorale.

Situation avant le 13 novembre.

Le Comité de l'Alliance républicaine a pris naissance pendant la période révolutionnaire qui ne s'est terminée à Lyon que par les insurrections avortées des 22 mars et 30 avril 1871.

Il siégeait rue Grôlée, n° 59.

Plusieurs de ses membres ont pris part aux divers mouvements séditieux.

Son action s'est manifestée principalement dans les élections. Voici quels en étaient les statuts :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté, Égalité, Fraternité
Comité central électoral de l'Alliance républicaine du Rhône
39, rue Grôlée, au premier.

Article premier.
Le Comité prend la dénomination de : *Comité central électoral de l'Alliance républicaine du Rhône*.

Art. 2.
Le Comité a pour but le maintien de la République démocratique par tous les moyens possibles.

Art. 3.
Le Comité est formé exclusivement par la réunion des délégués des groupes républicains démocratiques.

Art. 4.
Une commission d'enquête pour les délégués sera nommée toutes les fois que le Comité le jugera convenable.

Art. 5.
Chaque groupe, quel que soit le nombre de ses membres, nommera deux délégués.

Art. 6.
Les délégués devront, pour être admis au Comité, être munis d'un procès-verbal constatant le nombre des votants de leurs groupes et portant les signatures des président et secrétaire.

Art. 7.
Le bureau sera composé de deux présidents, de deux secrétaires et d'un trésorier.

Art. 8.
Le bureau sera nommé au scrutin de liste et à la majorité absolue; il sera rééligible tous les mois; les membres sortants pourront être réélus.

Art. 9.
La caisse du comité sera alimentée par : 1° la carte dont chaque délégué devra être porteur et dont le prix est fixé à un franc; 2° une cotisation de cinq centimes par semaine et par membre de chaque groupe; 3° les dons volontaires.

Art. 10.
Tout membre du Comité qui accepterait une candidature, par ce fait, sera démissionnaire et devra être remplacé.

Art. 11.
Tout délégué qui ne répondra pas à l'appel sera à l'avenir de vingt-cinq centimes; s'il ne s'est pas fait excuser pour des motifs sérieux. A la troisième absence, le Comité invitera son groupe à le remplacer.

Art. 12.
Tout membre se présentant dans un état incompatible avec la dignité de citoyen sera prié de se retirer et, s'il y a récidive, on prendra des mesures pour que le groupe dont il est mandataire lui retire son mandat.

Un des présidents.
FAYET, relieur.

Un des secrétaires.
DOLLFUS.

Les mardi et vendredi de chaque semaine, réunion obligatoire à huit heures du soir.

Quant au nombre des adhérents, le prévenu Labeyrie estime que les réunions de la rue Grôlée se composaient ordinairement de 200 à 250 délégués. Comme chaque groupe envoyait deux délégués, il y avait de 100 à 125 groupes. Il est très-difficile de préciser l'importance du groupe; on peut cependant admettre la moyenne de 25 personnes.

Après le 13 novembre 1871, le Comité, se déclarant dissous, annonça que le bureau restait chargé de la liquidation. Ce bureau, composé de Bouvard et Carel, présidents; Dollfus et Tournois, secrétaires; Daudant, trésorier, devait régler les comptes du comité. Sa tâche apparente était facile, par la date principale n'était que de 931 fr.

Situation depuis le 13 novembre 1871.

Le Comité s'est-il borné, comme il l'annonçait, à liquider ses comptes ? ou, au contraire, a-t-il continué à agir comme par le passé, avec cette seule différence qu'il s'était transformé en société secrète ?

Telle est la question du procès.

La présente liquidation n'a jamais eu lieu. Le bureau qui, après la retraite de Carel et de Dollfus, n'était plus composé que de Bouvard, Tournois et Daudant, le bureau ne s'en est jamais occupé.

Le Comité a continué à se réunir rue Grôlée, le mardi et le vendredi, au nombre d'une vingtaine de personnes. On n'a jamais parlé de comptes. Des conseillers municipaux, MM. Valtier, Roussigneux, etc., y sont venus donner des explications.

M. Roche a publié une brochure intitulée : *La rue Grôlée*. Au mois de mars de 1872 a paru un manifeste de la démocratie combattant la souscription pour la libération du territoire; des listes de souscription conditionnelle ont été distribuées comme venant du comité.

Enfin, au mois d'avril 1872, la réunion de la rue Grôlée choisit les citoyens Cottin et Florin pour candidats aux élections municipales.

Sous-comités d'arrondissement.

Les sous-comités d'arrondissement, dont il n'est pas question dans les statuts, n'ont pu ignorer leur importance qu'après le 13 novembre 1871.

Plusieurs membres du Comité, intimidés par la communication du préfet, eurent l'idée de fonder des comités pour couvrir les sous-comités.

Dans le 4^e arrondissement, au mois de décembre, on fonda à cet effet le cercle de la Bibliothèque, rue des Gironnettes. On se disposait à demander l'autorisation préfectorale; mais M. Marceau, conseiller municipal et officier de l'état-civil, affirma qu'elle n'était pas immédiatement nécessaire et on s'en passa.

Plusieurs procès-verbaux saisis montrent quel était le caractère de ce cercle. Des conseillers municipaux venaient rendre compte de leur mandat; d'autres demandaient des explications; les délégués rapportaient ce qui avait été décidé au Comité central.

En un mot, des documents irrécusables établissent l'existence du sous-comité du 4^e arrondissement et son identité avec le cercle de la Bibliothèque.

Dans le 3^e arrondissement, le sous-comité

s'était organisé sous la forme d'un cercle littéraire, rue des Martyrs, 133, autorisé par le préfet le 13 février 1872.

Le sous-comité du 3^e arrondissement se réunissait chez le prévenu Thomass.

Hors de Lyon, à Villefranche, à Tarare, des comités avaient été formés; après le 13 novembre, ils ont continué à se réunir et à correspondre avec la rue Grôlée.

Tels sont les faits sur lesquels repose l'accusation de société secrète.

Quand M. le procureur de la République a terminé la lecture de cet exposé de l'affaire, l'huissier fait l'appel des témoins. L'un d'eux, M. Regard ne répond pas; il comparait en ce moment devant la cour d'assises.

Le premier témoin entendu est M. de Gourlet, chef de la police de sûreté.

D. — Pouvez-vous nous donner quelques renseignements sur l'origine du Comité de l'Alliance républicaine ?

R. — Cela m'est impossible, car ma nomination date du 9 avril 1871, et l'Alliance républicaine remonte, je crois, au mois de janvier.

D. — Nous trouvons à cet égard dans l'enquête parlementaire sur les événements du 18 mars des indications intéressantes.

Le 24 décembre 1870 avait lieu à Paris la première réunion de l'Alliance républicaine.

Le 27 décembre, on décidait l'envoi d'une circulaire à la province. Cette circulaire était envoyée le 29, et publiée à Lyon par le *Progrès* du 11 janvier 1871.

M. le président donne lecture de cette pièce et du programme qui l'accompagne; il y est question de la guerre à l'extérieur et surtout de la nécessité de grouper en province tous les partisans de la vraie République. Par la suppression de l'armée permanente, l'élection des officiers, l'abolition des contributions indirectes, l'établissement d'un impôt unique, et autres réformes politiques et sociales intelligentes, on arrivera à la constitution des États-Unis d'Europe.

Parmi les signataires de ce manifeste, on remarque Delescluze, Floquet, Lefèvre, Peyroux, Bazoua.

M. le procureur de la République. — Le témoin est-il convaincu qu'après le 13 novembre 1871 le but réel du bureau ait jamais été la liquidation ?

R. — Je suis convaincu que le comité de l'Alliance républicaine n'a fait alors que changer son nom pour celui de Comité de liquidation, et qu'il a continué ses opérations.

M^{me} Mie. — Sur quels faits particuliers cette conviction est-elle basée ?

R. — Ma conviction résulte des rapports de mes agents, rapports nombreux et concordants. Quant aux preuves matérielles, je ne pouvais me les procurer que par des perquisitions. Aussi j'ai demandé l'autorisation d'en faire dans ma lettre du 24 avril 1872 au procureur général.

M^{me} Mie. — N'est-ce pas également à la suite de ces renseignements précis et concordants qu'une perquisition a été faite chez M. Langlade, où cependant l'on n'a rien trouvé ?

R. — Je ferai observer d'abord que la police n'est pas infallible, et ensuite de ce qu'on n'a rien trouvé chez M. Langlade, il ne s'en suit pas du tout qu'il n'y eût rien.

Robert, Guillaume-François, conseiller municipal et fabricant de ballons.

J'ai fait partie du comité de l'Alliance républicaine depuis le 15 septembre 1871, jusqu'au mois d'octobre. Le 28 octobre, j'ai été élu conseiller municipal, après avoir accepté le mandat impératif.

Je n'ai jamais eu connaissance des statuts du Comité; pour moi ce n'était pas une association.

Qu'on a saisi chez Pique une lettre adressée par lui aux membres du Comité central, le 25 janvier 1872, il lit cette pièce et remarque qu'elle est ornée de fautes d'orthographe assez ridicules.

D. — Dans cette lettre vous proposiez de convoquer les conseillers municipaux pour s'entretenir sur les mesures à adopter dans la prochaine session. Vous vous adressiez aux membres du Comité central; vous pensiez donc que ce Comité existait encore ?

R. — Je m'adressai non pas au Comité central, mais aux membres de ce Comité. Je pensais qu'ils pourraient organiser une réunion privée.

D. — Vous avez assisté, ainsi que plusieurs autres conseillers municipaux, à la réunion tenue rue Grôlée, le 10 avril 1872 ?

R. — Oui. J'avais reçu une lettre d'invitation signée Lévénat. Il y avait environ 250 personnes.

D. — Vous avez fait partie du Cercle littéraire, rue des Martyrs, 133 ?

R. — Je ne sais pas comment ce cercle a été organisé.

Favier, Antoine, relieur et président du conseil d'arrondissement.

Au mois d'avril 1871, j'eus l'honneur d'être nommé président du Comité central de l'Alliance républicaine. C'était une réunion de citoyens s'occupant d'élections. — Voilà toute l'histoire.

D. — Quelle fut la cause de cette réorganisation du Comité au mois d'avril 1871 ? Est-ce qu'il n'y avait pas eu des membres du Comité compromis dans l'affaire du 22 mars ?

R. — Pas à ma connaissance.

Le prévenu Holland déclare que, pour avoir signé avec tout le bureau une affiche annonçant la proclamation de la Commune, il fut traduit devant le conseil de guerre et acquitté.

D. — Comme président vous deviez connaître l'organisation du Comité central ? Chaque groupe y envoyait deux délégués ?

R. — Ma tâche particulière était de m'assurer de l'identité des délégués et de l'existence des groupes. Je me tenais à la porte et j'empêchais les agents provocateurs d'entrer. J'ai vu plusieurs de ces hommes à la nuit particulièrement, qui se présentaient avec de fausses cartes.

D. — Quel était le nombre des électeurs qui s'étaient adonnés au Comité ?

R. — Personne ne peut le fixer. Je fus nommé conseiller d'arrondissement au mois d'avril, et je sortis du Comité, conformément à l'art. 11 des statuts.

Sur l'interpellation de M^{me} Mie, le témoin déclare que depuis lors il n'a plus connu l'action du Comité central.

Le prévenu Roche demande au citoyen Favier de s'expliquer sur la distinction à faire entre l'Alliance

